



Revalorisation salaire

Par **Alouette69000**, le **12/04/2019** à **10:43**

Bonjour

De 2009 à 2013 j ai été vacataire pour une mission d enseignement dans la FPH. En novembre 2013, je suis en cdd adjoint des cadres indice 443 à raison de 24h par semaine en contrat accroissement temporaire d activité. En 2016 nouveau contrat dit pérenne de 3ans. Mon Temps De Travail augmente 24,5h par semaine(70%) et l indice chute à 342! En avril 2019, fin de mon contrat. Proposition de signer un cdd jusqu en novembre puis de signer un cdi. Puis je négocier mon salaire en sachant que l on refuse de reprendre mes vacations dans l ancienneté. Je dispose d un master 2 en lettres modernes? Cela fait 10 ans que je travaille dans cette institution et le salaire a temps s élève à 1435.